



Built to Lead

Pour publication immédiate : 9/6/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE QUE LE CRÉDIT SUR LA PRODUCTION DE BOISSON ALCOOLISÉE EST ÉLARGI DE MANIÈRE À INCLURE LES INDUSTRIES DU VIN, DES SPIRITUEUX ET DU CIDRE

On s'attend à ce que le crédit d'impôt fasse économiser 4 millions de dollars aux producteurs de boisson artisanale au cours des deux prochaines années

Les dégustations offertes aux clients seront également exemptées d'impôt dans les brasseries, les vineries et les distilleries

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que le crédit sur la production de bière a été élargi en vue d'inclure les industries du vin, des spiritueux et du cidre de l'État de New York. Le crédit, auquel on réfère maintenant par le nom de crédit sur la production d'alcool, devrait faire économiser aux vineries, distillateurs et cidreries 4 millions de dollars de plus au cours des deux prochaines années, ce qui leur permettra de réinvestir dans leurs entreprises.

« New York est l'épicentre de la florissante industrie des boissons artisanales, et cette administration a travaillé fort en vue de faire tomber les obstacles et de réduire les coûts et d'ainsi favoriser la croissance, **a déclaré le Gouverneur Cuomo**. Ces mesures d'encouragement poursuivent nos efforts et aideront les vineries, cidreries et distillateurs de partout dans l'État à réinvestir dans leurs entreprises et à créer des emplois et de l'activité économique. »

Le crédit est disponible annuellement aux entreprises de boissons artisanales produisant 60 millions de gallons ou moins de bière ou de cidre, 20 millions de gallons ou moins de vin et 800 000 gallons ou moins de liqueur dans l'État de New York. L'élargissement est en vigueur pour l'année fiscale 2016. Il était inclus dans le budget d'État 2016-2017, et se base sur le crédit sur la production de bière lancé en 2012. Le crédit sur la production de bière a jusqu'à maintenant fait économiser 11 millions de dollars aux brasseries de New York.

Le commissaire de l'Imposition et des Finances de l'État de New York, Jerry Boone, a déclaré : « En élargissant ce précieux crédit d'impôt, le Gouverneur Cuomo offre à l'industrie des boissons artisanales un soutien accru dans leur production de bière, de cidre, de vin et de spiritueux, favorisant ainsi leur succès commercial. Ces brasseurs, producteurs de vins et distillateurs auront maintenant plus d'argent dans leurs poches pour développer leurs exploitations et continuer à offrir les boissons artisanales auxquelles leurs consommateurs ont pris goût. »

Le commissaire de l'Agriculture de l'État, Richard Ball, a déclaré : « L'industrie de la boisson artisanale prospère dans l'État de New York grâce à d'importantes mesures d'encouragement et investissements du Gouverneur Cuomo. L'élargissement du crédit d'impôt à ces producteurs est une autre façon par laquelle nous travaillons à faciliter les affaires ici dans l'État de New York. Tandis que nos vineries, brasseries et cidreries se développent, elles augmentent l'utilisation qu'elles font d'ingrédients de New York, aidant ainsi notre communauté agricole. »

Le président de l'Autorité des liqueurs de l'État, Vincent Bradley, a déclaré : « En réduisant les impôts, les frais et la paperasse, en plus d'adopter des changements innovateurs dans les lois, les politiques et les réglementations sur la liqueur de l'État, le Gouverneur Cuomo a favorisé la résurgence de la production artisanale, qui continue de croître, de créer des emplois et de stimuler le développement économique et le tourisme dans tous les coins de l'État. »

En plus du crédit de production, l'exemption des taxes de vente précédente sur les dégustations dans les brasseries, les cidreries, les vineries et les distilleries est à présent élargie de manière à inclure la taxe sur les boissons alcoolisées que devraient sinon payer les producteurs. Cette clause, en vigueur immédiatement, a également été incluse dans le budget d'État 2016-2017.

Si une brasserie offre des dégustations dans l'installation où la bière artisanale qu'elle produit est également offerte à la vente, elle n'a pas à payer de taxe sur la bière servie dans le cadre des dites dégustations, ni sur les bouteilles, les bouchons et les étiquettes utilisées à l'embouteillage.

Le soutien à l'industrie du gouverneur – par la réforme vigoureuse de lois désuètes, de nouveaux efforts de marketing et mesures d'encouragement et la réduction des obstacles – a depuis 2011 permis une croissance de 169 % chez les producteurs de vin, de bière, de spiritueux et de cidre de l'État.

Les petits fabricants de bière et de liqueur artisanales ont de plus économisé 1 755 950 \$ en frais d'enregistrement des marques depuis 2013. Le 17 décembre 2013, la mesure législative du gouverneur exemptant les petits fabricants de spiritueux en matière de frais d'enregistrement des marques a pris effet, faisant économiser jusqu'à maintenant 526 250 \$ aux distilleries artisanales de New York. Une clause de la mesure législative du gouverneur permettant la création d'un nouveau permis de brasserie agricole a également annulé les frais de marque pour les microbrasseries et les brasseries agricoles, faisant économiser aux petits fabricants artisanaux 1 229 700 \$ depuis l'entrée en vigueur de la loi le 1er janvier 2013.

Le président de la Fondation du vin et du raisin, Jim Tresize, a déclaré : « Cette initiative est un nouvel exemple de la façon dont le Gouverneur Cuomo utilise le 'gouvernement entrepreneurial' dans le but d'aider les entrepreneurs de l'industrie du raisin et du vin de l'État de New York, laquelle génère déjà plus de 5 millions de dollars

annuellement au sein de l'économie d'État. Ce crédit d'impôt fera économiser aux vineries de l'argent qu'elles pourront investir dans leurs entreprises et dans la création d'emplois. Nous apprécions grandement ce soutien. »

Le président de la Guilde des distillateurs de l'État de New York, Brian McKenzie, a déclaré : « De l'élimination des frais d'enregistrement des marques à l'élimination des permis redondants pour les distilleries agricoles, l'État de New York a fait de grandes avancées pour ce qui est de réduire les coûts et de faire tomber les obstacles de l'industrie de la distillerie. Le crédit d'impôt élargi sur la production donnera un coup de pouce supplémentaire, aidant l'industrie à continuer de croître. »

La directrice administrative de l'Association du cidre de New York, Jenn Smith, a déclaré : « Le crédit sur la production de boisson alcoolisée promet d'entraîner une hausse de l'échelle et de la qualité de la production de cidre dans tout l'État. En éliminant les impôts sur les dégustations offertes là où le cidre est produit et vendu, le gouverneur a rendu nettement plus attrayante l'interaction entre les producteurs et le public dans les salles de dégustation des cidreries. »

On retrouve plus de renseignements sur les dégustations de boissons alcoolisées [ici](#).
On retrouve plus de renseignements sur les producteurs de boissons alcoolisées dans l'État de New York [ici](#).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418